

"Bien À VOUS"

La lettre d'information ressources humaines, santé, social & prévention
de la région académique Guadeloupe

Le mot de la rectrice



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

À RETENIR

- > Jusqu'au 23 janvier - Candidature pour la Liste Aptitude des agrégés
- > Jusqu'au 30 janvier - Campagne pour le détachement catégorie A
- > Février - Webinaires formation EAFC
- > Mercredi 1^{er} février - « Salon des directeurs » (*Lien de connexion à venir*)
- > Jusqu'au 3 février - Campagne pour l'allègement de service
- > Vendredi 3 mars 2023 - FORUM Synergie RH (Bassin Sud Basse-Terre)

Mesdames, Messieurs,

Le premier trimestre a été très dense à bien des égards, cependant, vous avez su garder le cap et assurer la réussite et l'épanouissement de nos élèves.

J'ai pu moi-même apprécier, lors de nos échanges et de mes déplacements sur le terrain, la qualité des nombreux projets que vous mettez en œuvre dans les établissements, les circonscriptions et les services académiques.

Je veux vous remercier pour votre professionnalisme et votre dynamisme.

Ce septième numéro de la Lettre "*Bien À vous*" revient sur des opérations RH et présente des dispositifs à votre service. Le portrait de ce mois-ci est dédié à un professeur des écoles qui exerce en Toute Petite section de maternelle.

Je vous souhaite une très belle et heureuse année 2023, pleine de bonheur, de projets et de réussite ! Bien à vous et bonne lecture !

Christine GANGLOFF-ZIEGLER
Rectrice de région académique



Retrouvez le [discours de la rectrice](#) prononcé lors des vœux aux personnels



Intervenants : Valérie GANEM, Maître de conférences, Jocelyne NESTAR, Proviseure, Gilles GANE, Principal, Miguel MARILLAT, Directeur des Systèmes d'Information, Leaticia LEBRAVE, Directrice opérationnelle du GRETA de Gpe



Retour sur...

La 1^{ère} Rencontre professionnelle des RHP

La première « Rencontre professionnelle des Ressources Humaines de Proximité » s'est déroulée le 13 décembre dernier au collège Sylviane TELCHID à Capesterre Belle-Eau.

Temps de pause réflexive et d'échange avec des experts, ce nouveau rendez-vous a pour objectif d'encourager les personnels, et en particulier les cadres, à se perfectionner dans leurs pratiques professionnelles et à appréhender les concepts relatifs à la préservation de la santé et de la qualité de vie au travail.

La première Rencontre avait pour thème : « Mobiliser l'intelligence collective au travail pour construire une co-vision ».

La matinée s'est déroulée autour de deux temps forts. Le premier a concerné quatre partages d'expériences très riches, de deux chefs d'établissement et de deux cadres administratifs, sur les espaces de discussion, la reconnaissance, les marges de manœuvre et la coopération. Le second, fut consacré à la conférence de Valérie GANEM, Maître de conférences à l'université Sorbonne Paris Nord et responsable de la filière pédagogique de psychologie du travail du CNAM Guadeloupe intitulée « Les conditions favorables à la mobilisation de l'intelligence dans le travail ». Un thème qui a suscité des débats forts intéressants autour de l'intelligence collective et de la co-vision, indispensables au bon fonctionnement de nos structures.

Retrouvez la [synthèse](#) de la Rencontre professionnelle des RHP



RESSOURCES HUMAINES, FORMATION

L'académie se lance dans une démarche d'amélioration de la QVT



France ADELÂIDE de l'ANACT, Frédérique MICHAUX, Secrétaire générale Adjointe - Directrice des Relations et des Ressources Humaines, Dominique BERGOPSOM, Secrétaire général de région académique



Première réunion du comité de pilotage

Les conditions de travail sont au cœur de la Qualité de vie des personnels. L'académie met en place une démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) qui débute au sein du rectorat, qui regroupe toutes les actions qui permettent de combiner qualité des conditions de vie et de travail des agents, et qualité du service public. Cette démarche s'inscrit dans le [Projet d'académie](#) et la [Feuille académique pour les RH](#) (Axes 1, 2 et 4).

La QVT ne peut fonctionner sans une démarche participative de l'ensemble des personnels. Cette démarche conduite par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), s'appuie fortement sur l'expression et la participation des personnels. Ces derniers ont été sollicités en amont pour faire partie du comité de pilotage ou des groupes de travail.

Le comité de pilotage a été installé le 9 décembre et un questionnaire anonyme et confidentiel a été adressé le 15 décembre aux personnels du rectorat. La démarche a été présentée aux membres du comité de pilotage. Il se réunira ensuite pour établir un diagnostic préalable et définir les thématiques des groupes de travail. Toute cette démarche aboutira à la rédaction d'un plan d'actions.

Il est capital que chacun et chacune se saisissent de cette opportunité de co-construire notre qualité de vie au travail.

Faites valider votre expérience pour faire évoluer votre carrière !

La Validation des Acquis de l'Expérience est un droit individuel inscrit dans la loi, confirmé depuis par la réforme de la formation professionnelle de 2014 et par la Loi Travail de 2016. Elle constitue une autre voie d'accès aux certifications, en reconnaissant l'expérience.

À qui s'adresse la VAE ?

Toute personne, quels que soient son âge, son statut et son niveau de formation, justifiant d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Quels sont les avantages ?

- ✓ Obtenir une certification ou un diplôme de même valeur que ceux obtenus par la voie de la formation
- ✓ Faire reconnaître vos compétences pour évoluer professionnellement
- ✓ Obtenir un niveau de qualification qui vous permet d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de vous inscrire à un concours
- ✓ Faire reconnaître vos activités bénévoles ou syndicales

La reconnaissance des compétences peut vous permettre de retrouver confiance et motivation, de donner un coup de pouce à votre carrière et de valoriser vos compétences professionnelles, bénévoles et syndicales. Alors n'hésitez pas !



Laurry VALA, assistante de formation, Aline FELIXAIN, Coordinatrice (au centre) et Linda RAMSAMY, Cheffe de département du DAVA

La VAE vous intéresse ?

Contactez l'équipe du [DAVA](#) de Guadeloupe afin de bénéficier d'un accompagnement individualisé.



Marie-Gabrielle PAMPHILE
Inspectrice de l'éducation nationale de Guadeloupe

Regards croisés sur la formation continue

L'école académique de la formation continue présente ses enjeux à travers des regards croisés des acteurs de la formation continue académique.

- Épisode 1 [Marie-Gabrielle PAMPHILE \(IEN-ET Économie Gestion\)](#)
- Épisode 2 [Tony ALBINA \(Conseiller en Ingénierie de Formation EAFC Guadeloupe\)](#)
- Épisode 3 [Karine ADON-VAINQUEUR \(Adjointe au Directeur de l'EAFC – Responsable du pôle Administratif et financier\)](#)

Pour tous vos projets de développement ou d'évolution professionnels, inscrivez-vous dans une [dynamique de formation avec l'EAFC](#)



Une aide d'urgence allouée aux personnels sinistrés par la tempête Fiona

Le passage de la tempête Fiona a fortement touché notre territoire, plongeant des personnels et leur famille dans des situations de précarité matérielle et financière. Une cellule d'écoute téléphonique et un guichet unique itinérant dans les établissements scolaires et les quartiers impactés, ont été activés dès les premières heures pour apporter un soutien et un accompagnement de proximité aux personnels concernés.

A partir du recensement des besoins, l'académie a sollicité une délégation exceptionnelle de crédits auprès du ministère afin d'octroyer une aide d'urgence aux agents lourdement impactés. Grâce à la dotation obtenue, c'est un budget total de 43 500 euros qui a été mobilisé pour répondre à l'ensemble des demandes d'aide financière.

L'accompagnement psychosocial se poursuit dans le cadre d'un plan d'aide globale convenu avec chacun des agents.

Témoignages de personnels...

« J'ai consulté mon compte et j'ai découvert cette belle surprise ! Merci beaucoup... Je vais très bien et je continue mon combat pour retrouver une vie normale tout en conciliant mon travail et ma vie de famille ».

« Je tenais à vous remercier pour l'accompagnement et vous informer que j'ai perçu ce jour l'aide ».



Éducation à la sexualité En parler pour mieux en parler

Le service de promotion de la santé en faveur des élèves a débuté un programme de formation en éducation à la sexualité au début du mois de décembre.

Cette première session a été mise en place en faveur des personnels volontaires exerçant en lycée. Ils ont pu ainsi aborder des sujets tels que le développement psychosexuel de l'adolescent, la discrimination, le consentement, la législation,...

Beaucoup de questions ont été posées sur la façon de communiquer avec les jeunes sur les sujets préoccupants : le genre, la gestion des émotions, le respect du choix de l'autre, ... Autant de sujets qui préoccupent nos élèves et qu'il s'agit d'aborder sans tabou.



La deuxième formation a eu lieu les 7,8 et 9 décembre à Saint-Martin organisée pour 14 enseignants. Il est prévu une troisième et dernière session au mois d'avril 2023 ouverte aux personnels du premier et du second degré.

Ces formations ont pour objectif de faciliter la mise en place de projets en éducation à la vie affective au sein des établissements scolaires et répondre au mieux aux besoins exprimés par les jeunes. Cette thématique reste encore un sujet sensible dans certaines familles et l'école doit être le lieu où les élèves se sentent en confiance.

Le dépôt des demandes pour les allègements et les postes adaptés, c'est maintenant !

Le poste adapté répond à une situation provisoire qui permet à un enseignant, un personnel d'éducation ou d'orientation, présentant ou ayant présenté des problèmes de santé, de reprendre l'exercice d'une activité professionnelle différente. La demande d'affectation sur un poste adapté s'accompagne de la présentation d'un projet professionnel. Par le poste adapté, le personnel prépare son retour à sa fonction antérieure ou une réorientation professionnelle

L'allègement de service est une mesure exceptionnelle accordée en raison de l'état de santé de l'agent. Il peut être accordé par exemple à un agent qui souhaite poursuivre son activité professionnelle alors qu'il doit suivre un traitement médical lourd ou bien après une reprise d'activité suite à une sortie du dispositif des postes adaptés.

L'entrée dans ce dispositif nécessite que l'agent intéressé formule une demande dans le cadre de la **campagne qui a débuté le 16 décembre 2022 et se clôturera le 3 février 2023.**

Le dépôt des demandes se fait de manière dématérialisée :

- Pour les [postes adaptés](#)
- Pour les [allègements de service](#)



« Mon métier »

Je suis professeur des écoles en toute petite section

Quel est votre parcours professionnel ?

Après quatre ans d'enseignement à Saint-Martin, puis dans la circonscription de Basse-Terre, précisément à Trois-Rivières et Gourbeyre, j'ai été nommé sur le poste à profil de la Toute Petite Section de Pointe Noire en septembre 2016.

Ces différents postes m'ont permis d'avoir une expérience diversifiée du parcours scolaire y compris dans l'adaptation et dans le secteur de l'éducation prioritaire. Je suis à présent également Maître d'Accueil Temporaire.



Le travail étroit avec les ATSEM, et avec les partenaires indispensables au sein d'une école que sont les parents, est primordial. Etablir une relation de confiance avec les familles est essentiel pour permettre à l'enfant de grandir sereinement entre l'école et la maison.

Je profite d'ailleurs pour remercier les ATSEM pour leur investissement au quotidien, ainsi que les parents pour leur implication active et positive dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Je m'attache à ne pas anticiper sur le travail de la Petite Section mais à préparer les enfants à adopter progressivement des attitudes d'élèves.

Matthieu BIENTZ

Si en arrivant en Petite Section, les enfants sont capables de vivre avec les autres de façon

Quelles sont vos missions ?

En tant qu'enseignant de Toute Petite Section, ma première mission est d'accompagner l'enfant dans la première étape de sa scolarité, et pour certains dans leur première expérience éducative en collectivité. Ainsi, les premiers mois, je m'inscris davantage dans une démarche d'éducateur.

Travaillant avec des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, je mets en place une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Je porte une attention particulière à la prise en compte des rythmes spécifiques adaptés à ces très jeunes élèves.

Mon objectif premier reste l'épanouissement de l'enfant par le développement de son habileté motrice, de son langage, de la confiance en soi, dans un environnement affectif et sécurisant.

harmonieuse, s'ils s'intéressent aux activités proposées, s'ils s'intègrent aux activités collectives, si les parents ont confiance en l'école, j'aurai contribué je pense, à mon échelle, à compenser les inégalités sociales et culturelles.

Qu'est-ce qui vous motive au quotidien ?

Ma principale source d'énergie au quotidien est de constater l'évolution significative des élèves au cours de l'année, c'est-à-dire comment l'enfant que l'on accueille en début d'année devient progressivement élève. Durant l'année, on voit ainsi l'enfant passer par différentes émotions.

J'aime aussi le côté imprévisible des enfants de cette tranche d'âge, c'est-à-dire de devoir affronter quotidiennement des situations inédites, d'en chercher les causes et les moyens pour y remédier.

La relation de confiance qui s'instaure progressivement avec les enfants et avec les parents me motive également. J'apprécie de voir certains parents, qui au départ se montrent éloignés de la culture scolaire, s'impliquer ensuite de manière positive dans la scolarisation de leurs enfants et dans les actions proposées.

La confiance de mes collègues, l'implication des ATSEM, et les nombreux encouragements reçus par la Mission académique Maternelle, et l'équipe de circonscription, ont accru encore davantage mes motivations.

Pour l'anecdote...

Chaque année, j'ai droit à plusieurs dénominations de la part des enfants notamment « papa », « tonton » ... mais pour la première fois cette année, j'ai eu droit à « papi », je ne m'y suis pas encore remis !

Et si c'était à refaire ?

Je ne changerai rien car mes choix ont toujours été ceux du cœur, des émotions, des intuitions...



Vous souhaitez nous faire part de vos idées ?
Vous souhaitez mettre en lumière un personnel
ou un métier de notre maison Education nationale ?
> Envoyez un mél à ce.communication@ac-guadeloupe.fr

Retrouvez toutes les éditions de la [Lettre « Bien à vous »](#)
Suivez l'actualité de la région académique



@AcGuadeloupe



@AcGuadeloupe



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

Directrice de publication : Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Rectrice de région académique
Directrice de rédaction : Frédérique MICHAUX, Secrétaire Générale Académique Adjointe, Directrice des Relations et des Ressources Humaines
Comité de rédaction : Valérie ARICIQUE, Assistance sociale Conseillère technique, Yannick AUGUSTE-PLUMAIN, Conseillère RH proximité correspondante handicap, Francine BON, Conseillère académique de prévention, Corine BRELEUR-DACALOR, Conseillère RH Proximité, Fabienne CONDO, Directrice de la communication, Anna DELANNAY, Cheffe de la DPEP par intérim, Frantz EVUORT, Chef de la DPES, Elmire FARNABE, Conseillère RH Proximité, Samantha FIATA, Cheffe du SPSP, Simone LANCREOT, Cheffe de la DEP, Diana LEDRECK, Infirmière conseillère technique.
Maquette : Service communication & webdesigner DSI
Photos, vidéos : Stéphane HERESON, assistant de communication